

Convocation le : 04 janvier 2018

Compte-rendu affiché le : 15 janvier 2018.

*L'an deux mille dix-huit, le onze janvier, à 19 heures, heure légale, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard LAMOTTE, Maire.*

Étaient présents : MM. LAMOTTE Bernard, BAYARD Léon, BONNARD Yannick, DE ANDRIA Thierry, GOEMAERE Richard, JOSSE Michel, LERCH Didier, Mmes FÉNELON Catherine, THUILLIER Christiane, DAMADE Claudie, GRICOURT Catherine.

Étaient absents ou excusés : BONVARLET Lina qui avait donné pouvoir à DE ANDRIA Thierry, ROUSSEL Sabine, LEJEUNE Jean-Marie qui avait donné pouvoir à THUILLIER Christiane, LESENNE Olivier qui avait donné pouvoir à FÉNELON Catherine.

## ORDRE DU JOUR

Le procès-verbal du conseil du 08/12/17 est adopté à l'unanimité.

### 1- CHOIX DE 2 DELEGUES TITULAIRES POUR LA REPRESENTATIVITE DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA CC2SO

La commune a obtenu son adhésion à la CC2SO, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Il faut élire 2 délégués titulaires parmi les membres du conseil municipal. M. LAMOTTE Bernard et Mme FÉNELON Catherine sont volontaires. A l'unanimité les membres du conseil sont favorables.

### 2 - VOIRIE CHEMIN D'ABBEVILLE

Le dossier est transféré à POIX DE PICARDIE. La STPA a été retenue pour exécuter les travaux. Montant des travaux à la charge de la commune : 30 512.67 € HT, dont 2 710.93 € sont un fonds de concours pour du bordurage. Restera à la charge de la CC2SO 13 213.08 € HT. A la majorité le conseil municipal est favorable

Pour = 9 + 2 pouvoirs    contre = 2 + 1 pouvoir (GOEMAERE R DE ANDRIA T + 1 pouvoir)    abstention = 0

ENEDIS ne veut pas participer au déplacement du pylône gênant à l'angle de la route d'Hallencourt et du Chemin d'Abbeville. Le rendez-vous prévu a été reporté. Le coût est de 12 076 € HT, le lotisseur prendra à sa charge 7 207 € et la commune 5 000 €.

Pour = 8 + 2 pouvoirs    contre = 2 + 1 pouvoir (GOEMAERE R. DE ANDRIA T + 1 Pouvoir)

Abstention : 1 (DAMADE C)

### 3 - INSTRUCTION DE L'URBANISME

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 c'est la DDTM qui instruisait les dossiers d'urbanisme, maintenant avec notre intégration à la CC2SO il nous faut adhérer à leur service commun et signer une convention pour que cette instruction se fasse par le syndicat mixte du pays du Grand Amiénois et nous soit facturée annuellement.

Pour = 10+ 2 pouvoirs    contre = 0    abstentions = 1 + 1 pouvoir (DE ANDRIA T.)

Projet de parc éolien d'Aquettes pour 8 aérogénérateurs situés sur les communes de Vergies, d'Allery et de Heucourt- Croquoison.

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité.

En 2017 aucune retombée financière des éollennes car la CABS percevait l'intégralité. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la commune en percevra 50 % qu'elle transférera toujours sur le budget assainissement et la CC2SO 50 %.

#### 4 - QUESTIONS DIVERSES

- Ancien local qui servait de garage aux sapeurs-pompiers rue du Quayet : M. POIRET Christian serait intéressé pour l'acheter pour l'euro symbolique et pour que la commune paie les frais d'acte. Monsieur le maire propose de lui vendre pour 1 000 € avec les frais à sa charge.

- Dossier TERNOIS LIBRAIRE : le reliquat a été réglé.

- Dossier isolation : pas de nouvelles de la société qui voulait faire ces travaux pour 1 €.

- la tranchée dans la cour d'école creusée pour remédier à une fuite d'eau a été recouverte de macadam.

- Les murs de la salle de la mairie vont être recouverts de papier peint car la pose de fibre de verre posait problème, les soubassements seront repeints quand le chauffage central sera éteint, dès la fin du printemps.

- Pour les aménagements routiers sur la RD 173 (ralentisseurs, panneaux) nous pourrions obtenir 30 à 40 % de subvention par le Département.

- De nouveaux trous se sont formés dans l'impasse qui mène au Petit Panier. Le revêtement a été refait deux fois par la Colas. Une solution durable doit être trouvée.

#### 5 - DROIT D'INITIATIVE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

- R. GOEMAERE : qu'en est-il des stops et des dos d'âne. Les stops poseront problèmes pour les tracteurs.

Réponse du Maire : oui pour les stops au niveau de la Cavée Charles Sueur mais ils seront positionnés de façon à ne pas gêner.

- Y. BONNARD : il est difficile de reculer devant la propriété FUDALA car le pylône gêne, pourrait-on lui poser un miroir ?

Réponse du Maire : non car c'est uniquement pour sécuriser des intersections.

Trou formé devant la propriété VENTALON

Réponse du Maire : le SIAEP va refaire le macadam

- M. JOSSE : la CABS va-t-elle nous reverser une partie des prélèvements faits sur notre taxe d'habitation 2017 ?

Réponse du Maire : Oui. Nous les avons rencontrés et la procédure est en cours, (environ 20 000 €)

- C. DAMADE : compte rendu sur les trottoirs posté sur le site Internet. Il faudra inscrire la réfection des plus urgents au BP 2018.

Peut-on programmer les réunions sur Doodle pour le reste de l'année ou proposer 2 ou 3 dates avant chaque réunion.

Réponse du Maire : oui

- T. DE ANDRIA : mur du Bout de la Ville avec des chapeaux ou pas ? Vérifier auprès du chantier d'insertion que le linteau déborde en haut afin de protéger l'enduit.

Qu'en est-il des haies dans le Bout de la Ville suite aux inondations de septembre 2014 ?

Réponse du Maire : rien ne bouge

Il faudra placer judicieusement les stop et les dos d'âne car la vitesse est excessive aux entrées du village.

Stationnement route d'Hallencourt : voitures mal garées propriété Anne-Sophie MARQUANT

Réponse du Maire : je les ai déjà prévenu à plusieurs reprises, mais rien ne bouge

Carrefour RD 936 et RD 173 très dangereux, plusieurs accidents ont eu lieu dont le dernier il y a 3 semaines.

C. FÉNELON : problèmes avec les chiens propriété 165 Place du Général Leclerc  
Le Maire les a déjà alertés. Courrier à faire.

L'Allérois 2018 est en cours.

Demandes des Ch'Tis de la Boule :

1 - pour une prise de 380 V dans la cuisine de la salle communale.

Réponse du Maire : il faut qu'elle soit installée par un professionnel. Doit-on laisser faire des frites à l'intérieur de la salle communale ? Problème d'odeurs persistantes.

2 - Y a-t-il une possibilité de mettre une prise 380 V en extérieur, voir avec l'entreprise GAFFE.

3 - Pylône du stade : l'ampoule qui éclaire le boulodrome est grillée.

4 - Est-il possible de traiter les graviers du boulodrome contre les mauvaises herbes ?

Réponse du Maire : non c'est interdit

Au niveau du pont du Chécherot, la barrière est peu visible la nuit.

Séance levée à 21 h 06